Réseau des MJC et Associations
d'Éducation Populaire
d'Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 9 novembre 2026

La ville de Persan ferme la MJC : 60 ans d'histoire effacés en trois mois

La Ville de Persan (Val-d'Oise) a résilié la convention qui la liait à sa Maison des Jeunes et de la Culture. L'association doit rendre ses locaux le 1er janvier 2027, en pleine saison. Plus de 700 adhérent·es, dont 200 jeunes, 17 salarié·es et de nombreux partenaires perdent un lieu central de la vie locale. Le réseau régional des MJC d'Île-de-France dénonce un acte politique grave.

Renouvelée en janvier 2026 pour trois ans, la convention prévoyait une évaluation des actions de la MJC. **Elle n'a jamais eu lieu.** Neuf mois plus tard, la résiliation a été votée au conseil municipal du 29 septembre, avec trois mois de préavis. La MJC a demandé à pouvoir au moins terminer la saison, jusqu'en juillet 2027. Réponse du maire : **« Aucune poursuite de la convention n'est envisagée, ou envisageable, pas plus que la conclusion d'une nouvelle convention. »**

La Ville invoque une situation financière insoutenable. La MJC dispose pourtant encore de **117 000 € de fonds propres** et a engagé d'importantes mesures d'économie. Ses déficits s'expliquent en grande partie par **la baisse de la subvention municipale, passée de 336 734 € en 2013 à 260 000 € aujourd'hui, soit près d'un quart en moins.** La Ville lui reproche aussi de ne pas atteindre ses objectifs en direction de la jeunesse. Plus de 200 jeunes la fréquentent pourtant, et **son projet éducatif est reconnu par la CAF du Val-d'Oise, par l'État pour l'accueil de volontaires en service civique et par l'Union européenne pour l'accueil de volontaires du Corps européen de solidarité**, et en octobre, trois semaines après le vote de sa fermeture, elle accueillait une Chaillot Colo, dispositif du Théâtre national de la Danse soutenu par la DRAC.

Depuis plus de 60 ans, **des milliers de Persanais·es ont poussé la porte de la MJC.** Des générations y ont grandi. La fermer, c'est effacer une part de la mémoire de la ville, mais aussi **rompre toute une chaîne de solidarité** : collèges, écoles, associations locales, pour qui elle est un repère. Dans une ville où un·e habitant·e sur quatre vit en quartier prioritaire, c'est enfin supprimer l'un des rares lieux où se croisent des habitant·es de tous âges, de tous quartiers et de tous milieux, et où de nombreux jeunes et de nombreuses familles trouvent leur place, **à l'heure où l'on a tant besoin de mixité.**

Pour les **17 salarié·es**, la fermeture signifie un licenciement économique collectif. Seul·es celles et ceux affecté·es aux quelques activités jugées utiles au « projet communal » pourraient être repris·es, au cas par cas et sans aucune garantie. **Le réseau s'inquiète fortement de la violence, sociale et morale, que fait peser sur ces professionnel·les la manière dont la Ville les traite.**

Une mairie peut reprendre des activités, pas un projet associatif. La municipalité annonce reprendre en régie les seules actions jeunesse en faveur des 11-15 ans et une partie de l'action culturelle et éducative : **tout le reste disparaît, sans aucun engagement sur ce qui le remplacera.** Et une MJC n'est pas un catalogue d'ateliers : ce sont des habitant·es qui s'organisent, élisent leurs représentant·es, décident ensemble des orientations et mettent

leur engagement au service de l'intérêt général. **En reprenant la main, la Ville ne remplace pas la MJC : elle supprime un espace où les habitant·es agissent par eux-mêmes et pour eux-mêmes.**

Les MJC sont des espaces de démocratie de proximité. Alors que les lycéen·nes se mobilisent pour faire entendre leur voix, c'est précisément ce type de lieu, capable d'accueillir leur parole, que l'on supprime à Persan. Partout dans le monde, **les régimes qui veulent affaiblir la démocratie commencent par faire taire la société civile** : ils coupent les financements, discréditent les associations, reprennent les lieux où l'on se réunit. **En choisissant de fermer la MJC plutôt que de dialoguer avec elle, la municipalité de Persan s'inscrit, qu'elle le veuille ou non, dans cette logique.**

Le réseau se tient aux côtés de l'équipe, des bénévoles et des adhérent·es de la MJC de Persan, et **appelle à signer la pétition : https://c.org/qBd2nyfLXR**

La MJC de Persan : une situation loin d'être isolée

Dans un climat où les libertés associatives sont réduites, **la MJC de Persan n'est pas la seule à avoir été confrontée à ces méthodes**, considérant que l'initiative associative locale doit être limitée, sous couvert de l'argument économique.

D'après l'Observatoire des MJC, 38 % des MJC sont en déficit, ce qui est une nette amélioration par rapport aux 53 % constatés en 2022 : les recettes d'activités ont augmenté de 30 %. **Mais cette progression masque une réalité préoccupante** : si cette hausse résulte en partie d'une nouvelle positive, la progression du nombre de personnes adhérentes, elle résulte également **d'une hausse des tarifs des activités et de la billetterie (pour 66 % des MJC), d'une réduction d'activités, d'un gel des embauches et de licenciements.** En effet, **les subventions n'ont progressé en moyenne que de 8 %** (et ce pour seulement 64 % des associations), **ne couvrant pas l'augmentation des charges (+10 %)** sur la même période.

Cette gestion de crise pèse d'abord sur les plus précaires et appelle à une meilleure prise en compte des conjonctures dans l'attribution des subventions, incluant une hausse plus conséquente des financements publics pour **préserver le principe fondateur des MJC : l'accueil inconditionnel.**

À propos du RMJC-AEP-IdF

Le Réseau des MJC et Associations d'Éducation Populaire d'Île-de-France (RMJC-AEP-IdF) réunit plus de 25 MJC et associations d'éducation populaire franciliennes. Affilié à MJC de France et membre de la CRAJEP Île-de-France, il défend un projet d'émancipation et de solidarité entre associations. Il accompagne ses structures, porte leur parole auprès des pouvoirs publics et coordonne l'accueil de volontaires en service civique dans la région.
rmjc-aep-idf.org

Contacts presse

RMJC-AEP-IdF : contact@rmjc-aep-idf.org / 06 31 06 13 61
MJC de Persan : Alba FONTAINE – Présidente / presidence@mjcpersan.fr / 07 50 48 83 71